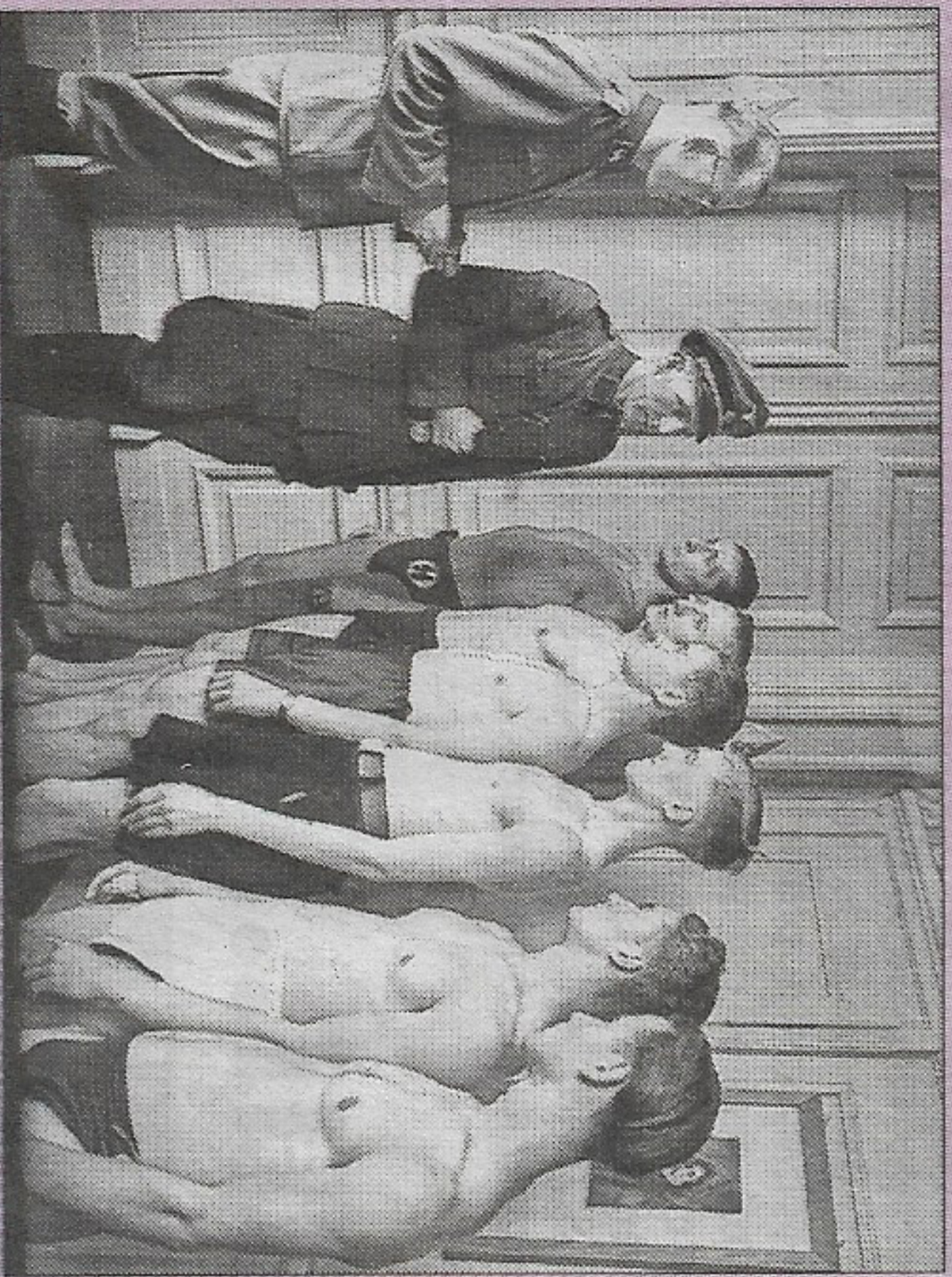


142 500 Alsaciens et Mosellans concernés



En septembre 1942, les premiers incorporés de force Alsaciens. Photo archives DNA/H. Amann

Le 8 mai 1941, le Reichsarbeitsdienst (RAD), service du travail du Reich, est instauré en Alsace. Réservé aux 17-25 ans, ce service paramilitaire est l'antichambre de l'incorporation de force. Celle-ci est proposée à Adolf Hitler, qui donne son accord à son application en février 1942. Le gauleiter Robert Wagner signe les décrets d'application le 25 août de la même année. En Moselle, le Gauleiter Bürckel fait de même quelques jours avant, le 19 août.

« En violation du droit international »

Comme le souligne l'historien Nicolas Mengus dans son dernier ouvrage consacré à l'incorporation de force (*), « les jeunes hommes, toujours de nationalité française et pour l'immense majorité encore mineurs, sont désormais astreints au service militaire dans l'armée allemande, en violation du droit international ». Les premières classes d'âge qui seront concernées sont celles des années 1922 à 1924.

Des incorporés en Pologne, Slovaquie, Belgique...

Au total, 142 500 Alsaciens et Mosellans seront incorporés de force (dont 15 000 femmes), 30 400 sont morts ou portés disparus (chiffre actualisé grâce aux recherches en lien avec le projet avorté du « mur des noms » mais sûrement sous-estimé) et 50 000 reviendront en France, blessés ou invalides.

L'incorporation de force ne concerne pas que la France. L'Allemagne nazie a enrôlé de 295 000 à 750 000 Polonais, 39 000 Slovaques, 9 100 Luxembourgeois et 8 000 Belges, relève Nicolas Mengus.

(*) : *Les Malgré-nous, l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande* (2019, édition Ouest France).

« Il fallait protéger ces hommes »

L'histoire de la famille de Maurice Orvain montre à quel point des Normands ont pu se mettre en danger pour cacher des Alsaciens, déserteurs de l'armée allemande.

Maurice Orvain n'avait que 6 ans lors du Débarquement. Mais lorsqu'il se tient debout devant la ferme familiale où Albert Thomas, un enfant de Herrlisheim, a été recueilli pendant plusieurs jours durant l'été 44, cet ancien maire de Montigny, village de la région d'Avranches, déroule son récit sans aucune hésitation. Et pour cause. Cette histoire est restée à jamais ancrée dans sa mémoire.

« Ils ont eu de la chance, car ils auraient pu tomber sur un maire collabo »

« Deux Alsaciens sont arrivés un beau matin à la mairie de Montigny et ils ont été reçus par l'instituteur, secrétaire de mairie, qui faisait partie d'un réseau de résistance », raconte-t-il. Albert Thomas et son compère, Charles Rohner, tous deux nés en 1926, portent l'uniforme de la 12^e division SS Hitlerjugend. Le maire de l'époque, Victor Pigeon, comprend vite qu'ils veulent s'en débarrasser. « Il leur fournit des habits civils. Ils ont eu de la chance, assure Maurice Orvain, car ils auraient pu tomber sur un maire collabo. Il y en avait dans notre région ! » Et leur sort aurait été réglé très rapidement : retour illico chez les Allemands avant d'être fusillés.

L'état-major nazi dans la ferme

L'oncle de Maurice Orvain prend l'initiative de cacher Charles Rohner dans sa ferme. « Ma maman, qui était seule à la maison car mon père était prisonnier en Allemagne, a accepté de prendre Albert Thomas. Était-elle inconsciente ? Je ne sais pas mais c'était risqué ». L'Alsacien devient journaliste agricole et se fonde dans le paysage.

La situation se tend lorsqu'un état-major nazi investit la ferme des Orvain. « Il y avait quinze gradés et autour de 80 soldats, se rappelle Maurice. Ils pensaient encore pouvoir gagner cette guerre ! Ils nous ont dit



Maurice Orvain devant la ferme où sa mère a accueilli Albert Thomas. Photo DNA/NR

qu'ils occuperaient notre maison et ils nous ont mis dehors. On s'est réfugié dans la cave pendant huit jours. Mais le lendemain de leur arrivée, Albert Thomas, sentant le danger, a décidé de partir. Il a dit à ma maman : « Si les Allemands apprennent que vous avez caché un incorporé de force, c'est toute la famille qui va y passer ». Et il a quitté Montigny ».

La mère de Maurice dénoncée

Longtemps, les membres de la famille ont évoqué le souvenir de cet Alsacien qu'ils ne reverront plus. « Il fallait protéger ces hommes », dit aujourd'hui Maurice Orvain. Et surtout garder le secret. « Rendez-vous compte ! Dans nos deux fermes, il y avait une quinzaine d'ouvriers. Mais aucun n'a dit qu'on cachait des Malgré-nous ».

L'histoire ne s'arrête pas au départ d'Albert Thomas. Alors que la 90^e division américaine libère la zone, trois soldats alliés débarquent chez les Orvain. « Ils ont dit à

ma mère qu'elle avait caché un soldat allemand. On a eu peur. Ils voulaient nous interroger, ma mère et moi ». Mais le hasard fait que ce jour-là, la mère de Maurice recevait un ami qui parlait anglais. « C'est lui qui a expliqué aux Américains qu'Albert Thomas était Français et déserteur. Ils se sont excusés ». Qui a dénoncé la mère de Maurice ? « Ma mère avait été vendue par des collabos de la commune ! », tempête-t-il. Et s'il refuse de lâcher les noms, il n'a jamais pardonné.

Longtemps, chez les Orvain, on a parlé d'Albert Thomas, espérant un jour retrouver l'ancien Waffen SS. Ce n'est que récemment que Maurice a appris le sort de ces deux Alsaciens. Après avoir échappé aux Allemands, Charles Rohner décèdera en 1946, atteint de tuberculose. Son ami, Albert Thomas, sera victime de l'explosion d'une mine, en octobre 1945 à Freistett en Allemagne, où sa famille fut déportée.